

Info Marché du lait

Berne, le 30 septembre 2014

## Ce n'est pas le moment de critiquer le marché laitier !

***En raison des changements survenus au niveau international, certains acheteurs ont procédé à une baisse du prix du lait. Le prix indicatif fixé à 71 ct./kg franco centrale reste valable pour le lait écoulé sur le marché suisse.***

Ces dernières semaines, les prix du lait et des produits laitiers sur les marchés internationaux ont nettement baissé sous l'effet de fortes pressions. C'est une réalité incontournable. Généralement, une hausse globale des prix a tôt ou tard pour conséquence de faire diminuer la demande et de créer des incitations à la production. La retenue des acheteurs dans les phases de baisse des prix est également un phénomène connu. Cependant, des signaux relevés en juin dans l'UE ont fait penser qu'après un creux saisonnier au printemps, le prix du lait allait remonter. Divers foyers de conflits en Ukraine, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord ont néanmoins engendré une incertitude croissante sur les marchés ainsi qu'un faiblissement de la demande.

Mais c'est probablement le boycott russe sur les denrées alimentaires provenant de nombreux pays, et en particulier de l'UE, qui a eu les effets les plus directs et les plus incisifs. D'un jour à l'autre, il n'y a plus eu preneur pour des quantités considérables de fromage déjà fabriqué et pour d'autres produits laitiers. Conséquence : en présence d'une production laitière relativement élevée, le prix de divers produits laitiers, et donc les prix à la production, ont également baissé. Il n'est pas possible d'estimer comment va évoluer la situation géopolitique. Le marché peut se réorienter aussi rapidement qu'il a changé de direction, par exemple si les sanctions liées à la crise de l'Ukraine sont levées et si le boycottage cesse.

### **L'évolution à l'étranger perceptible en Suisse**

Quelles sont les implications pour la Suisse ? La baisse des prix de la protéine s'est sans aucun doute directement répercutée sur le revenu laitier du segment B. Le prix indicatif B a réagi en perdant plus de 10 centimes. Lors de baisses de prix aussi marquées et de volumes de production élevés, le niveau global des prix est mis sous pression, c'est inévitable. De plus, depuis le mois d'août, la réduction du remboursement de la Confédération en vertu de la loi chocolatière affecte le revenu laitier, que ce soit sous forme de retenues ou de baisses de prix.

Alors qu'en Suisse, la production laitière était jusqu'à cet été de près de 5 % supérieure à son niveau de l'année précédente, elle a tendance à reculer ces dernières semaines, ce que confirment le recul de la production beurrière et les constats des acteurs du marché. Que de légères corrections de prix à la baisse aient été nécessaires paraît donc logique.

Cette année, les mesures limitées dans le temps de LactoFama ont sans aucun doute également contribué à stabiliser le marché du lait : la matière grasse qui ne pouvait pas être commercialisée à un prix décent par les segments A et B a été retirée du marché et rapidement exportée. Cela a permis d'éviter une accumulation de beurre et de désamorcer la pression des stocks. Quant à la baisse des prix durant le deuxième semestre, elle est largement due à l'évolution qui a caractérisé les marchés internationaux, et en particulier celui de l'UE. À noter que sans les

Weststrasse 10  
Case postale  
CH-3000 Berne 6

Téléphone 031 359 51 11

Télécopie 031 359 58 51

psl@swissmilk.ch

www.swissmilk.ch

**swissmilk**

mesures de régulation pour la matière grasse, le revenu laitier aurait été beaucoup plus faible – d’autant plus qu’une grande partie des producteurs doit s’attendre à toucher nettement moins de paiements directs à partir de cette année.

### **Stabilisation dans l’intérêt de la branche**

Vu l’instabilité de la situation internationale, il est difficile de faire des pronostics pour les mois à venir. Il n’y a cependant absolument aucune raison de critiquer le marché du lait dans la situation momentanée et de baisser les prix à titre préventif. Sur la base de l’indice de prix calculé sur lequel les acteurs de la branche se sont mis d’accord, le prix indicatif A franco centrale restera inchangé à 71 centimes jusqu’à la fin de l’année. Les producteurs de lait attendent de tous les acteurs qu’ils se tiennent aux règles convenues, qui doivent être valables pendant les phases de baisse de prix comme lorsque les prix remontent. L’effet stabilisateur dans les deux sens de la segmentation et du prix indicatif pour le lait de segment A est, à long terme, dans l’intérêt de l’ensemble de la branche.

Kurt Nüesch  
Directeur de la FPSL

